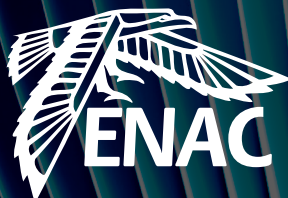




ADMINISTRATRICES
ET ADMINISTRATEURS
ENGAGÉS



CERTIFICAT **AASTRA**

**Administrateur
de l'Aéronautique,
du Spatial et du
Transport Aérien**

*Stratégie & Gouvernance
d'Entreprise d'une filière
en Transition*

INTRODUCTION

L'aérien est un **secteur d'excellence français**. En 2024, le secteur aura généré un CA supérieur à 110 milliards d'euros et plus de 350 000 emplois directs.

La valeur ajoutée industrielle a représenté 7 % au niveau national, avec environ 30 milliards d'euros d'excédent commercial et le secteur dans son ensemble a porté 4,5 % du PIB français.

L'exercice d'un **mandat d'administrateur** est devenu une activité professionnelle à part entière, tant par les responsabilités encourues à titre personnel, que par sa contribution déterminante au pilotage et au succès de l'entreprise. Les exigences en gouvernance s'accroissent et les administrateurs se doivent d'avoir une vision claire de leurs **missions et responsabilités**, de maîtriser une large palette de compétences et de faire preuve d'intelligence relationnelle avec les autres membres du conseil et les dirigeants.

AASTRA vous permet de développer les outils, les connaissances et les compétences que tout administrateur doit posséder pour exercer son mandat. **Ce certificat** répond aussi aux enjeux d'internationalisation et de diversification des conseils. La formation permet l'acquisition et l'utilisation de règles de **bonnes pratiques** basées sur une démarche éthique et déontologique pour l'exercice d'un mandat organisé, efficace et compétent au sein de conseils d'administration ou de conseils de surveillance. Le certificat AASTRA vous permet de vous inscrire dans une démarche adaptée à la spécificité, à la complexité et aux **évolutions de l'écosystème du transport aérien** vous permettant de développer un esprit d'ouverture et de réseau.

L'**IFA** est une association indépendante qui rassemble et représente les administratrices et administrateurs engagés au sein de toutes formes d'organisations dans l'exercice de leurs responsabilités.

Dans un rôle d'accompagnement, d'information, de formation et en tant qu'acteur de référence des principes de bonne gouvernance, l'IFA veille à promouvoir une gouvernance responsable, créatrice de valeur durable en veillant au bien commun.

Précurseure dans la formation des administrateurs, l'association dispense déjà plusieurs formations certifiantes.

Elle a bâti son savoir-faire pédagogique unique en capitalisant autour de trois axes : actualisation en permanence du fond pédagogique grâce aux publications issues de ses groupes de travail, intégration dans son vivier de formateurs de personnalités reconnues pour leur expertise juridique et d'administrateurs de sociétés en exercice, place de choix laissée à la pratique et à la simulation de cas réels dans les programmes



L'**ENAC**, École Nationale de l'Aviation Civile, est la plus importante des Grandes Écoles ou Universités aéronautiques en Europe.

Le spectre des métiers auxquels l'ENAC forme est très large : des ingénieurs ou des professionnels de haut niveau capables de concevoir et faire évoluer les systèmes aéronautiques et plus largement ceux du transport aérien (aéroports, compagnies aériennes, etc.) ainsi que des pilotes de ligne, des contrôleurs aériens ou encore des techniciens aéronautiques.

L'ENAC forme ainsi à la quasi-totalité des métiers des domaines de l'aéronautique et du transport aérien.

Elle accompagne les besoins de formation de l'ensemble des acteurs publics (autorités de l'aviation civile, services de contrôle aérien, etc.) et privés (avionneurs, motoristes, équipementiers, aéroports, compagnies aériennes, etc.) de ces domaines en France, en Europe et dans le monde.



L'**ISAE-SUPAERO**, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle du ministère des Armées, participe à l'excellence de la filière aéronautique et spatiale, et apporte ainsi une contribution significative à la prospérité et à la souveraineté françaises et européennes.

L'Institut est un leader mondial de l'enseignement supérieur en ingénierie aérospatiale par la richesse de son offre de formation, le nombre de ses diplômés de niveau master et doctorat, 750 par an dont 40 % d'internationaux, et l'intensité de ses partenariats de recherche avec l'industrie.

Formés à la complexité des défis des transitions écologique et numérique, les ingénieurs et docteurs de l'ISAE-SUPAERO sont au cœur des évolutions du secteur aérospatial, civil et de défense. L'Institut est partenaire de l'École Polytechnique et membre fondateur du Groupe ISAE et de l'Université de Toulouse.



OBJECTIFS

Dans un contexte de plus en plus complexe, ce certificat est conçu pour répondre aux spécificités du secteur aéronautique, spatial et du transport aérien. Apportant un contenu complet sur les enjeux de la mission de l'administrateur siégeant au conseil d'administration ou de surveillance d'une entreprise du secteur, il vise à développer les compétences fondamentales de la gouvernance tant sur le plan technique que sur le plan comportemental. La validation du certificat repose sur un examen écrit et oral.

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir les spécificités des filières aérospatiales et les interactions des différents acteurs de l'écosystème de l'aéronautique
- Veiller au respect des bonnes pratiques et au bon fonctionnement du conseil
- Maîtriser les risques spécifiques au secteur de l'aéronautique, du spatial et du transport aérien
- Mieux appréhender et comprendre les stratégies et mécanismes de création de valeur au sein d'un secteur très engagé dans la transition écologique
- Optimiser la dynamique collégiale du conseil
- Conduire un conseil dans le respect des bonnes pratiques

DIRECTION DU PROGRAMME

L'IFA et l'ENAC ont conçu ce programme, auquel participe également l'ISAE-SUPAERO. La direction pédagogique du certificat est assurée par un comité constitué des 3 partenaires. Ses missions principales consistent à garantir la qualité du programme et agir en tant que jury d'examen, sélectionner les candidats et les intervenants, et veiller au bon déroulement des sessions de formation.

INTERVENANTS

Les intervenants de ce programme sont des praticiens de la gouvernance sélectionnés pour leur expertise dans le domaine de l'aérien et leurs qualités de pédagogues.

PARTICIPANTS

Ce certificat est destiné aux administrateurs expérimentés soucieux de prendre de la hauteur et de renforcer leur expertise ainsi qu'aux administrateurs ayant pris récemment leurs fonctions ou encore aux futurs administrateurs de secteur du transport aérien, aéronautique et spatial et les administrateurs salariés.

Une répartition reflétant la diversité des activités au sein de la filière sera recherchée pour la constitution de la promotion. L'interactivité des échanges autour de l'expérience des participants, des études de cas concrets et des témoignages d'administrateurs permettent de développer des comportements qui viendront favoriser une meilleure contribution aux décisions du conseil d'administration.



MODULE 01

 **PARIS**

 **14H**

 **26 & 27 octobre 2026**

LES FILIÈRES AÉROSPATIALES ET DU TRANSPORT AÉRIEN

- Présentation du programme
- Présentations réciproques des membres de la promotion
- La filière - Présentation générale de l'ensemble du secteur
- La réglementation internationale
- OACI, blocs de pays et reconnaissance réciproques
- La réglementation technique
- La réglementation économique des différents acteurs
- La sécurité : le ciment du secteur

MODULE 02

 **PARIS**

 **14H**

 **23 & 24 novembre 2026**

PRATIQUE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

- Articulation de la mission
- Rôles des différents organes de la gouvernance
- Pouvoirs et responsabilités des administrateurs

MODULE 03

 **LYON**

 **14H**

 **7 & 8 décembre 2026 (sous réserve)**

SENSIBILITÉS SPÉCIFIQUES DU SECTEUR ET MAÎTRISE DES RISQUES

- Les enjeux internationaux
- Les autorités et les enjeux de souveraineté
- La gestion des risques spécifiques et la souveraineté nationale
- Visite du Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes
- La sûreté
- La cybersécurité

MODULE 04

 TOULOUSE

 14H

 25 & 26 janvier 2027

STRATÉGIES ET CRÉATION DE VALEUR

- L'ancrage territorial
- Les principaux modèles économiques du secteur
- La transition écologique : un enjeu majeur
- Impact sociétal
- Technologie et innovation
- Prospective

MODULE 05

 PARIS

 14H

 18 & 19 février 2027

LE CAPITAL HUMAIN ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : LE CONTEXTE HUMAIN PARTICULIER DE LA FILIÈRE

- Un enjeu stratégique pour le Conseil : Pilotage de l'actif humain, répartition des rôles entre équipe de management et Conseil, risques et opportunités liés aux facteurs humains
- Rôle et fonctionnement du Comité des Rémunérations, package des mandataires sociaux, cadre réglementaire et attentes des parties prenantes
- Rôle et fonctionnement du Comité des Nominations, évaluation et composition du Conseil, préparation des successions des dirigeants et autres mandataires sociaux
- Des réalités diverses à prendre en compte par le Conseil : Identification des biais cognitifs et sources de dysfonctionnement au sein du Conseil
- Facteurs de succès et bonnes pratiques

MODULE 06

 PARIS

 14H

 8 & 9 mars 2027

SIMULATION DE CONSEIL

- Mise en pratique
Optimiser la dynamique collégiale du Conseil

ÉVALUATION - ORAL : 26 & 27 avril 2027

CERTIFICAT **AASTRA**

**ADMINISTRATEUR DE L'AÉRONAUTIQUE,
DU SPATIAL ET DU TRANSPORT AÉRIEN**



DURÉE

12 journées de formation en présentiel, suivies d'une 1/2 journée d'évaluation finale en distanciel, réparties sur une période de 6 mois.



TARIFS

Tarif public : 14 500€ net

Tarif adhérent IFA : 12 500€ net
(Repas inclus)



LIEUX

Paris, Lyon, Toulouse.

(Les frais de déplacement sont à la charge des participants)



INFORMATIONS

Tél. ENAC : 05 62 17 44 16

Tél. IFA : 07 43 16 13 23

Courriels : aastra@enac.fr et gerald.fremy@ifa-asso.com

Pages d'information sur les sessions, webinaires, etc. : <https://urlz.fr/q90X>



INSCRIPTIONS

Dossier de candidature à télécharger en scannant le QR code ou en cliquant dessus

<https://www.enac.fr/sites/default/files/2026-02/DOSSIER-CANDIDATURE-AASTRA%20P4.pdf>

Le dossier de candidature est à retourner dûment complété et signé aux adresses suivantes : aastra@enac.fr et gerald.fremy@ifa-asso.com